



HAL
open science

Territoires et Tic: vieux mythes et nouvelle vague

Gilles Puel

► **To cite this version:**

| Gilles Puel. Territoires et Tic: vieux mythes et nouvelle vague. 2006. halshs-00085836

HAL Id: halshs-00085836

<https://shs.hal.science/halshs-00085836>

Preprint submitted on 15 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Territoires et Tic: vieux mythes et nouvelle vague

C'est au bout du compte l'anti-géographie plus que la géographie des TIC qui est à l'honneur dans l'immense majorité des discours sur la « Société d'Information », la « Société de Communication », la « révolution informationnelle » et autres expressions de la même eau.

Si l'on considère que nous nous trouvons à la dernière étape d'un processus d'innovations qui a débuté au XIXe avec la première révolution industrielle, il peut être utile de comparer les mythes actuels soulevés par les TIC à ceux des anciennes « nouvelles économies. » Jacob Bigelow a forgé le terme « new technology » en 1829 ! Or les similitudes sont fortes. Le chemin de fer et la fée électricité devaient rapprocher les peuples, apporter la démocratie et freiner la concentration industrielle. Un même discours, générateur d'utopies, gravite autour de la révolution technologique et d'Internet, discours que ne manquent pas de dénoncer J.S. Brown & P.. Duguid dans *The social life of information* : « En effet, l'arrivée dans l'âge de l'information a apporté beaucoup de « endismes ». Il est généralement prévu que les nouvelles technologies amènent entre autres choses, la fin de la presse, de la télévision et des médias de masse, la fin des intermédiaires, la fin des firmes, bureaucraties et organisations similaires, la fin des universités, la fin du politique, la fin des gouvernements, la fin des villes et des régions, la fin de la notion d'État. »

Un temps prophétisé, la fin des territoires a ainsi laissé place à des réflexions plus sérieuses sur les relations entre les TIC et la « compétitivité et l'attractivité des territoires », les « stratégies de développement. » Un effet de mode conduit même aujourd'hui à parler de « territoires numériques. » Comment un système territorial s'approprie-t-il la révolution technologique et la diffusion de l'innovation pour adopter une stratégie de développement économique intégratrice, assurant l'équité socio-spatiale ? Si l'« efficacité relationnelle » (Veltz) est devenue essentielle pour les entreprises qui cherchent à améliorer leur position concurrentielle, - la qualité, la réactivité et l'innovation sont au cœur de leurs préoccupations-, le territoire trouve là toute sa place en fournisseur d'externalités de relation ou d'organisation.. Il est perçu comme un objet spatial mais aussi social, une cristallisation de rapports sociaux passés et futurs. La prise en compte de cette dimension sociale est essentielle pour la définition des stratégies territoriales de développement.

L'antigéographie

La révolution technologique n'a pas seulement accéléré la vitesse de circulation de l'information, elle a aussi modifié les relations entre le temps et l'espace sur les territoires, modifié les approches des concepts de distance et de proximité. Le temps réel impose de repenser l'organisation spatiale et de théoriser les nouvelles proximités.

Ces changements ont affecté les stratégies de localisation des entreprises (fin de la « tyrannie des lieux ») et les paysages urbains. Certains ont cru apercevoir derrière ces phénomènes la fin des lieux, voire la fin de la géographie. Les nouvelles mobilités et formes de connectivités ont pu renforcer ces impressions. Les « electronic cottages » et le « télétravail » (certaines entreprises ne louent-elles pas déjà des bureaux virtuels ?) ne vont-ils pas devenir les moteurs du déménagement de la ville à la campagne ?

L'instantanéité des TIC semble abolir la distance euclidienne et les dispersions liées à l'éloignement et aux délais. La fin supposée de la géographie signifie qu'il n'y a plus de distance, donc de lieux (l'isotropie triomphe de la différenciation). Le territoire ne compte plus, l'espace est sans distance. On retrouve les modèles de localisation des activités fondés sur la théorie économique néoclassique de la « feuille blanche » (un espace isotrope, sans profondeur historique, une information parfaite, des acteurs économiques rationnels). Les TIC rapprocheraient la réalité de la théorie.

Ce pouvoir homogénéisant prêté aux TIC résulte d'une transposition mécanique de leurs valeurs techniques (ubiquité, etc.) sur l'espace, réduisant les disparités spatiales pour le bonheur de tous les acteurs (entreprises, salariés, zones défavorisées, villes congestionnées).

Ces positionnements pèchent au moins sur trois plans :

- Ils réduisent le temps au temps technique, à tel point d'ailleurs que l'expression usuelle « temps réel » est aujourd'hui synonyme de « temps technique » (les nano ou pico secondes) comme si le temps pouvait se déployer ou se construire en dehors du social (Jean Chesneaux ; Habiter le temps). Or les territoires sont des construits sociaux qui contiennent du temps cristallisé. Ne voit-on pas ici une bergerie, là une rizerie, devenues friches puis téléport ou « carrier hôtel » ? Les TIC sont mises en œuvre dans des systèmes territoriaux préexistants.
- L'espace géographique, le territoire, est réduit à la seule notion de distance géométrique. Or les questions de distance et de proximité sont plus complexes ; à la distance physique, s'ajoutent les distances spatiale et sociale.
- Le déterminisme technologique apparaît comme la clé des changements social et économique. Il est vrai que ce sont les réseaux qui connectent les territoires, mêlant les échelles et dépassant la proximité

spatiale. Mais au-delà des apparences, priment de multiples interactions sociale, culturelle, économique ou technologique et les stratégies d'acteurs. La technologie offre des possibles, des opportunités dont jouent les acteurs en fonction de leurs ressources territoriales, mais ne détermine pas un territoire. Mais les mythes des effets spatiaux (antigéographie, fin des villes, etc.) des TIC ne résistent pas à l'analyse géographique. Comme le rappelle A. J. Scott au sujet du poids de la distance entre les lieux, «cette situation continuera jusqu'au moment où nous aurons à notre disposition l'équivalent des tapis volants, ce qui revient à dire une communication instantanée et gratuite de tous les biens et services (incluant les services liés au travail) en n'importe quelle quantité de tout point du monde vers tout autre, sur commande. »

Nouvelle économie, développement territorial, politiques publiques

L'expression « nouvelle économie » est utilisée par commodité, pour décrire une réalité complexe. Cette expression désigne tout à la fois une thèse et une réalité économique difficilement cernable (Cf. la nomenclature de l'INSEE).

Au-delà des difficultés techniques et méthodologiques (emploi relevant ou non de la nouvelle économie ou de la société de l'information, recueil et fiabilité des statistiques), se posent les questions fondamentales de l'identification et de la mesure de la pénétration de la nouvelle économie dans l'ancienne... «Nous voyons une nouvelle économie se développer au cœur même de l'ancienne : elle résulte de l'utilisation d'Internet par le monde des affaires à ses propres fins dans d'innombrables cas particuliers (Castells).» Le boom des téléservices en est une illustration partielle : la révolution technologique est mise au service de nouvelles stratégies d'entreprises (importance du traitement de l'information pour la customisation des produits) de la vieille économie.

Par ailleurs une analyse des TIC ne peut se limiter à des problématiques techniques, de réseaux ou d'emplois. Les questions liées aux contenus et usages en sont inséparables. Isoler les questions techniques conduirait inévitablement à leur surdétermination et à oblitérer toutes leurs interactions avec les questions sociales.

Ainsi la seule création d'un « lieu métropolitain intelligent » n'est pas un gage automatique de développement territorial. Les paris de la Cité du Multimédia à Montréal ou de la Belle-de-Mai à Marseille en témoignent. La volonté politique de regrouper des industries du contenu jusqu'alors diffuses et d'en faire le premier pôle national est certes forte. Mais si l'existence d'un lieu « unique » où les entreprises du multimédia trouveraient du haut débit (besoin croissant de largeur de bande), des synergies de compétences et des aides publiques... peut se révéler attractif, on peut douter de l'effet attractif sur des entreprises locales ayant souvent été créées à domicile, dans la ville centre, et dont la culture est fortement individualiste. On comprend bien que d'autres critères rentrent en ligne de compte.

De la même manière, on ne peut s'interroger sur les aptitudes des espaces à s'approprier les nouvelles techniques, sans privilégier la problématique de l'appropriation de la technologie (formation, usages nouveaux, etc.) par les différents acteurs (populations, chefs d'entreprises, élus, etc.), que l'on évoque le « fossé » ou la « fracture » numérique, le « climat favorable » ou l'écologie » d'un territoire. On retrouve deux types de sources de développement : les sources endogènes à l'organisation du travail au sein de l'appareil productif et les sources exogènes liées à la construction sociale des territoires et aux modalités de fonctionnement de ses institutions publiques.

Géographie urbaine et TIC

La ville et les mégapoles apparaissent comme des territoires particuliers dans la mesure où il s'agit de savoir si les « effets de concentration » sont susceptibles de s'intensifier dans une économie de réseaux. On peut identifier, dans la littérature scientifique sur la ville et les TIC deux grandes orientations problématiques :

- soit on considère ce que rend possible l'usage des TIC dans la ville et l'on en infère sur l'évolution urbaine, ce qui revient à faire une lecture des potentialités d'utilisation que l'on peut identifier dans la succession de ces techniques et à construire à partir de là hypothèses et extrapolations ;
- soit on s'efforce de décrypter ce qui émerge dans la ville, les tendances lourdes qui donnent naissance à de nouvelles configurations socio-spatiales, de nouvelles pratiques de l'espace urbain, de nouvelles socialités, de nouvelles citoyennetés... et l'on confronte ces matériaux avec les différentes utilisations des TIC.

Dans ce deuxième cas, les usages des techniques apparaissent plus comme des conséquences et moins des causes des évolutions et dynamiques urbaines.

Toute une tradition de la recherche urbaine, essentiellement d'origine états-unienne s'efforce de mettre en lumière « l'impact » des TIC sur les centres urbains. Pour certains auteurs, ces TIC sont un vecteur du desserrement urbain, voire de leur déclin. George Gilder allait même jusqu'à considérer que les villes étaient des organisations socio-spatiales typiques de l'ère industrielle et qui allaient être rendues caduques par l'établissement de la « Société d'Information » tandis que William Mitchell annonçait l'ère du « tondeur de gazon » en relation avec l'établissement d'une «City of Bits.»

De nombreux auteurs insistent sur le fait que le déploiement des TIC dans les sociétés développées a ou aura de profonds impacts sur les hiérarchies urbaines. En accroissant la flexibilité des organisations et la volatilité des localisations géographiques les TIC feraient émerger une carte des villes internationales resserrées autour des « capitales informationnelles ». En jouant dans le sens de la mondialisation, les TIC font émerger la nécessité de «nouveaux lieux», dans lesquels, selon Guy Loinger «les coûts de transaction sont les plus faibles et les externalités collectives les plus fortes» , ce qui amène l'auteur à considérer que l'une des caractéristiques majeures de ces espaces d'appui ou relais de la mondialisation sont des «espaces rares à l'échelle mondiale (...) parce que le degré de complexité de leur organisation est le plus élevé, au sens où la densité et la variété des réseaux sont les plus importantes et les interactions entre les réseaux sont les plus fortes.»

L'émergence de l'économie digitale n'a pas entraîné l'avènement d'une société « placelessness » où la notion d'espace aurait disparu. J. Kotkin décèle même un effet inverse: l'espace a plus d'importance que jamais. Même s'il est vrai qu'aujourd'hui, les gens, les entreprises et les industries peuvent s'installer n'importe où, leurs choix de localisation restent influencés par les atouts particuliers de tel ou tel lieu. Le changement causé par l'émergence de l'industrie de l'information porte d'avantage sur les règles géographiques qui font qu'un lieu, une ville, une région est prospère ou non. Cette transformation des notions de temps et d'espace rappelle l'apparition du chemin de fer et du télégraphe. Il y a des gagnants et des perdants de cette redistribution des cartes. Ainsi les nouvelles communautés périphériques, les «nerdistans», seraient aux Etats-Unis les grandes gagnantes de l'ère digitale grâce à la concentration d'un personnel qualifié.

Pour autant les autoroutes de l'information ne sont pas parvenues à attirer les entreprises dans l'espace rural. Si on admet qu'un élément important de la problématique du développement est la « non désertification » d'une partie des territoires, liée à un ralentissement des phénomènes d'émigration vers d'autres territoires et en particulier les villes (ce n'est pas qu'un problème du Sud) alors la capacité à fixer les populations devient un élément important de la question. Dès lors une question peut être posée : en quoi, comment et jusqu'où, les TIC peuvent-elles favoriser ce mouvement d'ancrage ? la réponse dominante est en favorisant des activités et du lien social localisé. Il s'agit donc plus d'amener le territoire au monde, mais le monde au territoire et le territoire à lui même. On trouve alors les logiques de développement endogène comme ancrage du développement exogène.

Les entreprises de la «nouvelle économie» ont plutôt tendance à s'agréger dans les métropoles, selon des processus différents et conformes à leurs logiques propres. Les entreprises du secteur culturel privilégient le centre des métropoles lorsque les activités des télésevoirs se localisent plutôt dans les périphéries urbaines.

Plus généralement les effets spatiaux de la géographie des TIC sont conditionnels, voire fragiles. Internet, par exemple, connaît actuellement une phase d'expansion planétaire et les conditions de son exploitation même (coût, réglementation, usages,..) ne sont pas stabilisées. « Pour Internet comme pour tout autre réseau, les effets à attendre ne sont ni automatiques, ni directs. Un réseau crée des opportunités en des lieux déterminés par sa topologie. Il s'agit de possibilités dont les acteurs peuvent se saisir en les faisant entrer dans leurs propres logiques.(Dupuy) »

Nouvelles figures nouveaux lieux, urbains ?

À l'intérieur du processus de dissémination planétaire de la technologie, la métropolisation se développe, favorisée par la géographie technique des télécommunications : le dessin des réseaux en interaction avec la géographie de la production, localisation des nœuds et gabarit des tuyaux.

Il existe toute une série d'hypothèses ou de « figures » contemporaines de la ville qui s'articulent et mettent en lumière le rôle des TIC. Les notions de « technopoles», « Villes globales», « Edge Cities», « Segmented cities», « ville émergente », «nerdistans» et bien d'autres encore prennent une partie de leur sens dans l'économie et les usages des TIC qui sont plus ou moins spécifiques selon les cas.

Dans ce type de problématiques cependant, ce sont les évolutions urbaines qui suggèrent de nouvelles formes d'utilisation des TIC dans les projets de développement urbains comme dans les pratiques socio-spatiales. L'innovation n'est plus avant tout d'ordre technique, elle se constitue en réponse à des problèmes d'ordre très divers : elle devient l'expression d'un projet de développement économique, elle s'introduit dans les systèmes de régulation, dans les principes de rationalisation administrative, de modernisation

organisationnelle... ; elle accompagne l'évolution des modes de vie, propose des réponses à des attentes sociales... mais l'innovation en question est comme appelée par l'ensemble de ces processus sans pour autant les déclencher.

À l'intérieur des aires métropolitaines se dessine un double processus de dissémination et de concentration : les espaces périphériques sont recherchés par les entreprises, pour leur connexité avec les autres réseaux, leur proximité de la main d'œuvre ou des sites industriels. Les espaces centraux ne sont pas délaissés pour autant : réhabilitation de friches et aides publiques, industries culturelles.

Cet étalement des activités liées à la nouvelle économie à l'échelle métropolitaine contient ponctuellement un processus de concentration sur certains sites, voire certains immeubles. Emergent ainsi des marqueurs spatiaux de la nouvelle économie, situés le plus souvent dans les périphéries métropolitaines, porteurs de symboliques fortes : les « data centers » ou « carrier hôtel », les téléports, les centres d'appels des « outsourcers » ou autres immeubles ou ensemble d'immeubles réputés « intelligents ».

La technologie n'est jamais déterminante, même si sa place reste centrale. La structuration du réseau Internet conduit à la métropolisation, mais ce sont les logiques des acteurs qui sont déterminantes. En effet, beaucoup d'autres conditions doivent être réunies pour expliquer pourquoi tel territoire tire son épingle de la nouvelle donne issue de l'« économie des TIC » (la déréglementation, l'écologie des territoires, mobilisation des acteurs territoriaux). Le choix final d'une localisation résulte d'un arbitrage et d'une négociation complexe entre de nombreuses logiques qui ne laissent pas sans atout les porteurs de politiques publiques face aux entreprises, même si les rapports de forces avantagent nettement pour l'heure ces dernières. Chacun des facteurs de localisation connaît une distribution spatiale différenciée et les diverses combinaisons offrent des opportunités territoriales pour tous les acteurs, en premier lieu les entreprises pour choisir une implantation, mais aussi les collectivités territoriales pour telle ou telle stratégie de développement.